

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Conseil communal du 10-02-2021

PRESENTS : VERLAINE André, Président - Conseiller communal;
VAN AUDENRODE Martin, Bourgmestre;
BARBEAUX Cécile, HERMAND Philippe, VISART Michèle, DEBATTY Benoit, Echevins;
PISTRIN Nathalie, Présidente du CPAS;
COLLOT Francis, PAULET José, LACROIX Simon, BODART Eddy, SANZOT Annick, DECHAMPS Carine, BERNARD André, BALTHAZART Denis, LIZEN Maggi, WIAME Mélanie, TOUSSAINT Joseph, HECQUET Corentin, Conseillers communaux;
SEINE Nathalie, Directeur général faisant fonction.

LE CONSEIL COMMUNAL,

Monsieur le Président ouvre la séance à **19h39**.

À HUIS CLOS

- (1) **LOCATION DE LA PARTIE HORECA DES GROTTES DE GOYET -
DÉSIGNATION D'UN AVOCAT POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS
COMMUNAUX**

- (2) **PERSONNEL - PROCÉDURE DE LICENCIEMENT - A.P.**

- (3) **PERSONNEL - PROCÉDURE DE LICENCIEMENT - R.V.**

- (4) **RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL (M/F) - DÉSIGNATION
D'UN(E) CANDIDAT(E) AU POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)**

Le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 23 décembre 2020, n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, est approuvé à l'unanimité.

La séance est levée à **20h42**.

Le Directeur général f.f.

Le Président

Nathalie SEINE

André VERLAINE